

RÈGLEMENT

Foulées du Vignoble 2018

Horaires - Parcours - Catégories

- 10h : 5 km (1 boucle) pour les minimes, cadets, juniors, espoirs, seniors, vétérans masculins et féminins nés en 2004 et avant - 6 € *
- 10h : marche nordique chronométrée de 5 km, avec possibilité de réserver des bâtons (contre une pièce d'identité, selon le stock disponible) - 6 € *
- 10h45 : 10 km (2 boucles) pour les cadets, juniors, espoirs, seniors, vétérans masculins et féminins nés en 2002 et avant - 7 € *
- 10h45 : Kid Cross (6 min - 8 min - 10 min) juste après le départ du 10 km, pour les éveils athlétisme et poussins masculins et féminins, nés de 2007 à 2011 - Gratuit

* majoration de 2 € pour une inscription le jour de la course

Inscriptions

Modalités

- Par courrier : avant le 2 septembre 2017, à Secrétariat USVA Salle du Hainaut rue des Glacis 59300 Valenciennes
- Sur place : le samedi 8 septembre de 15h à 18h ou le dimanche 10 septembre à partir de 9h, Club House du VUC Aviron (près des berges de l'Etang du Vignoble), face au départ.
- Sur Internet, via le site Le Sportif (frais d'inscription en ligne pris en charge par le club), le jeudi 6 septembre 23h59 au plus tard.

Concernant les inscriptions

- Aucune inscription ne sera prise par courriel.
- **Toutes les épreuves (5 km, 10 km, marche nordique, kid cross) nécessitent un certificat médical ou une licence.**
- Aucune inscription ne sera prise par courriel.
- Pour les inscriptions par Internet, via Le Sportif, vérifiez bien que votre certificat médical (si vous en déposez un) est bien pris en compte.

Document obligatoire

Selon la loi du 23 mars 1999 relative à la protection de la santé des sportifs et de la lutte contre le dopage, chaque participant devra transmettre obligatoirement avec son bulletin d'inscription, en fonction de sa situation :

- Une copie de la licence **Athlé Compétition, Athlé Entreprise, Athlé Running** ou un **Pass J'aime Courir**, délivrés par la FFA, en cours de validité à la date de la manifestation, ou de la licence délivrée par la **FFCO**, la **FFPM** ou la **FF Tri**, également valable le jour de la course.
- Une copie de la licence sportive, en cours de validité à la date de la manifestation, délivrée par une fédération uniquement agréée **sur laquelle doit apparaître non-contre indication à la pratique de l'Athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition** (FSCF, FSGT, UFOLEP,...).
- Un certificat médical de non-contre indication à la **pratique de l'Athlétisme en compétition ou de la Course à pied en compétition**, datant de **moins de un an** à la date de la compétition, ou sa copie.
- Pour la marche nordique, un certificat de non-contre indication à la **pratique de la marche nordique en compétition** durant de **moins de un an** à la date de la compétition, ou sa copie.

Informations complémentaires

Récupération des dossards

Le samedi 9 septembre de 15h à 18h ou le matin de la course, aux locaux du VUC.

Départ et arrivée

Face aux locaux du VUC Aviron sur les berges de l'Etang du Vignoble.

Ravitaillement

Des postes de ravitaillement seront installés aux 4.5 km et à l'arrivée.

Sécurité

Assistance médicale et ambulance Bavay-Doualle.

Résultats

Sur Internet : <http://www.valathle.fr>

Récompenses

Un article de sport aux 400 premiers inscrits.

Responsabilité civile

Les organisateurs sont couverts par une police souscrite auprès de la MAIF.

Individuelle accident

Les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence ; il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement.

Dispositions légales

Les participants, ainsi que leurs ayant droits, acceptent le règlement de cette épreuve. Ils autorisent les organisateurs à utiliser les photos, films ou tout autre enregistrement de cet évènement et sur lequel ils figureraient, notamment les résultats. Par notre intermédiaire, ils peuvent recevoir des propositions de partenaires ou autres organisateurs. Conformément aux dispositions de la Loi " Informatique et Liberté " n° 78-17 du 11 janvier 1978, les participants disposent d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles les concernant. S'ils le souhaitent, il leur suffit de nous écrire en nous indiquant votre nom, prénom et adresse. Idem pour la non publication de vos résultats sur notre site et celui de la FFA (mail : cil@athle.fr).